

« 1 2 3 PORT ROYAL S.A.R.L. »

Société A Responsabilité Limitée

Capital social : 7.500 €

Siège social : 24, boulevard de Port Royal – 75005 PARIS

449 418 482 R.C.S. PARIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A LA DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE LE 2 JUIN 2025

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Origine :

- résultat bénéficiaire de l'exercice : 121.465,24 €

Affectation proposée :

- au poste « autres réserves », la somme de 1.465,24 €
- distribution à l'associée Unique d'un dividende de
240 € par part sociale, soit la somme de 120.000,00 €

Total égal au bénéfice de l'exercice : 121.465,24 €



« certifié conforme »
Monsieur Sébastien CAPEL
Gérant

« 123 PORT ROYAL S.A.R.L. »

Société A Responsabilité Limitée

Capital social : 7.500 €

Siège social : 24, boulevard de Port Royal – 75005 PARIS

449 418 482 R.C.S. PARIS

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 2 JUIN 2025

COMPTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

L'Associée Unique constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font ressortir un bénéfice net comptable de 121.465,24 €, qu'elle décide d'affecter ainsi qu'il suit, étant précisé que la réserve légale est dotée à son maximum :

- au poste « autres réserves », la somme de 1.465,24 €
- distribution à l'associée Unique d'un dividende de
240 € par part sociale, soit la somme de 120.000,00 €

Total égal au bénéfice de l'exercice : 121.465,24 €

L'Associée Unique prend acte de ce que le poste « autres réserves », antérieur créditeur d'un montant de 827,46 €, s'établit, après affectation, à +2.292,70 €.

Le dividende sera mis en paiement dans les neuf mois de la clôture de l'exercice 2024.

L'Associée Unique prend acte que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le : Distribution globale :

31/12/2021 :	100.000,00 €
31/12/2022 :	80.000,00 €
31/12/2023 :	150.000,00 €

certifié conforme

« certifié conforme »
Monsieur Sébastien CAPEL
Gérant

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SARL 123 PORT ROYAL

24 boulevard DE PORT ROYAL
75005 PARIS

APE : 4332A

Siret : 44941848200013

certifié conforme

Désignation de l'entreprise SARL 123 PORT ROYAL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 24 boulevard DE PORT ROYAL 75005 PARIS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 9 4 1 8 4 8 2 0 0 0 1 3

Néant *

Exercice N clos le,
31/12/2024

ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMobilisations incorporelles	Capital souscrit non appelé (I)			Net 3
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			AA	AC	
IMMobilisations corporelles	Frais d'établissement *	AB		CQ	
	Frais de développement *	CX		AG	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AI	
	Fonds commercial (1)	AH		AK	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AM	
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL			
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	46 655	AU	46 655
IMMobilisations financières (2)	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	10 287	BI	10 287
	TOTAL (II)	BJ	56 943	BK	46 655
					10 287
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM	
	Matières premières, approvisionnements	BN		BO	
	En cours de production de biens	BP		BQ	
	En cours de production de services	BR		BS	
	Produits intermédiaires et finis	BT	10 380	BU	5 277
	Marchandises	BV		BW	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	53 456	BY	53 456
	Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	13 311	CA	13 311
	Autres créances (3)	CB		CC	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	270 000	CE	270 000
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CF	67 719	CG	67 719
	Disponibilités	CH	9 321	CI	9 321
	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	424 189	CK	5 277
	TOTAL (III)				418 911
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW			
	Primes de remboursement des obligations	CM			
	Ecart de conversion actif*	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	481 133	1A	51 933
	Renvois : (1) Dont droit au bail :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes				
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SARL 123 PORT ROYAL

Néant *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)	DA	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 163
	Report à nouveau	DH	65 985
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	121 465
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL 198 864
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
		TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
		TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	48 727
	Dettes fiscales et sociales	DY	109 895
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	71 712
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
		TOTAL (IV)	EC 230 334
	Ecart de conversion passif*	(V)	ED
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 429 199
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C 1D 1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	230 334
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 123 PORT ROYAL

Néant *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	952 946	FB	FC 952 946
	Production vendue	FD		FE	FF
	biens *				
	services *	FG	123 464	FH	FI 123 464
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 076 410	FK	FL 1 076 410
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 1 076 410	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 287 353
	Variation de stock (marchandises)*				FT (1 910)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 254 970
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 5 708
	Salaires et traitements*				FY 280 694
	Charges sociales (10)				FZ 97 549
	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*			GA
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC
	Autres charges (12)				GD
		Total des charges d'exploitation (4) (II)			
		GF	924 366		
		GG	152 043		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III) GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV) GI
	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 11 304
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
		Total des produits financiers (V)			
		GP	11 304		
PRODUITS FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 2
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
		Total des charges financières (VI)			
		GU	2		
		GV	11 301		
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				
		GW	163 345		

Désignation de l'entreprise SARL 123 PORT ROYAL

Néant *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	481
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	481
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(481)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	41 399
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2	
		A3	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A4	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales		481	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures		Produits antérieurs

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 123 PORT ROYAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 429 200 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 121 465 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, n°2018-02 du 6 juillet 2018 et n°2018-07 du 10 décembre 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Détail des charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	17 562,00
Prime de bilan à payer	34 700,00
Charges sociales s/Congés payés	6 424,00
Charges sociales s/Prime Bilan	13 880,00
Ch à payer entretien locaux	30,00
Ch à payer prest administrative	3 130,00
Ch à payer honoraires	2 700,00
Total	78 426,00

Détail des charges constatées d'avances

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca Location véhicules	317,04		
Cca loyer bld port royal	3 457,50		
Cca assurances	5 547,03		
Total	9 321,57		